



Second Programme d'Investissements d'Avenir
Seconde vague de l'appel à projets IDEX/I-SITE
Evaluation de fin de période probatoire
des projets Université de Paris (IDEX),
CAP2025, CYI, E2S, MUSE, NEXT, UGE et ULNE (I-SITE)

Compte-rendu des travaux du jury
14-21 janvier 2022

1. Calendrier et procédure

En vue de leur évaluation, les porteurs des projets ont déposé un dossier en respectant la date limite (31/07/2021) fixée par l'ANR. Ces dossiers ont été construits selon la trame qui leur a été fournie. Ce calendrier valait aussi pour le projet NEXT, porté par l'université de Nantes, dont le label I-SITE avait été temporairement suspendu dans l'attente du dépôt d'un projet révisé et de l'adoption des statuts de l'établissement public expérimental par les instances des établissements concernés.

La situation sanitaire a permis d'organiser les trois semaines de visites sur les sites, en septembre, octobre et novembre 2021. Chaque délégation comportait sept ou huit membres du jury sur les quinze qui ont participé à cette session (annexe 1). Les deux membres du jury issus de pays dont les ressortissants étaient soumis à une quarantaine ont participé par visioconférence.

La procédure d'évaluation s'est achevée par l'audition, en présentiel, du 14 au 21 janvier 2022, des délégations représentant les Initiatives. Quatorze membres du jury, dont dix présents et quatre en visioconférence, ont pris part aux auditions et aux délibérations.

2. Participants à la session plénière et personnes y assistant

Outre les membres du jury, Claire Bordes, représentant le SGPI, Graziella Baza et Marc Saillard pour l'ANR dans leur fonction d'assistance au jury, étaient présents.

3. Documents fournis aux membres du jury

En sus des dossiers précités, le jury a disposé des documents suivants :

- les fiches d'évaluation des projets établis par le jury en 2017 ;
- les statuts des établissements publics expérimentaux récemment créés,
- une copie de l'ordonnance du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de regroupement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- une note présentant cette ordonnance, rédigée par le MESRI et le SGPI, et divers compléments sur les motifs de cette ordonnance ainsi que sur les possibilités ouvertes par ce nouveau cadre juridique ;
- une note présentant la LPR, rédigée par le MESRI ;
- une analyse bibliométrique concernant les publications et les brevets dans le périmètre de l'Initiative, préparée par le Hcéres/OST, accompagnée d'un focus sur le respect de la charte de signature ;

Ces deux derniers documents ont simultanément été transmis aux porteurs des projets, avant la visite sur site. Pour chaque Initiative, un correspondant a été désigné comme interlocuteur du Hcéres afin de préalablement fixer le périmètre du recensement et postérieurement analyser les éventuelles divergences avec les données recueillies par les sites eux-mêmes.

4. Processus d'évaluation

a. Grille d'évaluation

La fiche d'évaluation est la même que celle utilisée depuis 2016 pour l'examen des Initiatives en fin de période probatoire. Elle comporte 9 critères, répartis en 3 domaines (formation-recherche, transformation institutionnelle, management), évalués sur une échelle de notes [A, B, C]. Sur la question de la confirmation de l>IDEX/I-SITE, la réponse était Oui/Non, l'Etat ayant décidé de ne pas inclure la prolongation de la période probatoire dans le champ des propositions. Le jury avait également la possibilité d'assortir de conditions la proposition de confirmation, dont l'Etat s'assurerait ultérieurement qu'elles seraient remplies. Le jury en a fait usage pour une des I-SITE.

b. En préalable aux entretiens

Chaque membre du jury a étudié l'ensemble des dossiers et en a fait une évaluation, sans possibilité de consulter les évaluations effectuées par les autres membres jusqu'à la remise complète de ses propres évaluations et en tenant compte des conflits d'intérêts que les membres du jury devaient déclarer au préalable. Les fiches d'évaluation ont été remises à l'ANR au plus tard deux semaines avant la visite sur site.

c. Déroulement des visites

Pour chaque Initiative, les entretiens se sont déroulés sur deux demi-journées, selon le planning suivant :

- Les 27 et 28 septembre 2021 pour CAP2025 (Clermont)
- Le 29 septembre 2021 pour UGE (Université Gustave Eiffel)

- Le 30 septembre 2021 pour Université de Paris
- Le 18 octobre 2021 pour E2S (Pau)
- Les 19 et 20 octobre 2021 pour CYI (Cergy)
- Le 21 octobre 2021 pour NExT (Nantes)
- Les 16 et 17 novembre 2021 pour MUSE (Montpellier)
- Le 18 novembre pour ULNE (Lille)
- Enfin, le 19 novembre, des séances séparées pour les organismes nationaux de recherche impliqués (CNRS, INRAE, IRD, INRIA), appelés à donner chacun séparément des avis sur l'ensemble de leur implication et sur les spécificités de chaque site. Pour des questions d'agenda, l'entretien avec le PDG de l'INSERM s'est tenu le 17 novembre.

Tous les entretiens se sont déroulés en français.

Lors de la première des deux demi-journées, l'ensemble de la délégation participait à 3 entretiens, avec la présidence de l'université cible et le porteur du projet, les principaux partenaires (hors présidence des organismes de recherche, entendus par ailleurs) et des directeurs de structures internes (établissements- composantes, pôles de recherche ou de formation, ...). Lors de la seconde demi-journée, la délégation se scindait en 3 sous-comités, chacun conduisant 3 entretiens, avec des porteurs de projets ou des bénéficiaires de programmes financés par l'Initiative, des étudiants, des membres des conseils (administration, académique), les responsables des relations internationales, des partenaires du monde socio-économique. Les Initiatives disposaient également de la possibilité de proposer un entretien sur un thème de leur choix (et validé par le jury).

d. En préalable à la réunion du jury en session plénière

L'ANR a remis les minutes des entretiens aux membres du jury, et il a été demandé aux membres des délégations ayant participé aux entretiens de mettre à jour leurs fiches d'évaluation.

e. Déroulement de la réunion du jury en session plénière

Les auditions, consistant en une présentation de 20 minutes, suivie d'une discussion, ont été organisées selon le calendrier suivant

- Le 14 janvier 2022 de 10 h à 12 h pour CYI
- Le 14 janvier 2022 de 14 h à 16 h pour NExT
- Le 17 janvier 2022 de 14 h à 16 h pour E2S
- Le 18 janvier 2022 de 9 h à 11 h pour UGE
- Le 18 janvier 2022 de 14 à 16 h pour CAP2025
- Le 19 janvier 2022 de 14h à 16h pour MUSE
- Le 20 janvier 2022 de 9h à 11h pour Université de Paris
- Le 20 janvier 2022 de 14h à 16h pour ULNE

A la fin de chaque audition, le jury a délibéré et voté sur les notes et sur la confirmation ou l'arrêt du projet, puis a recensé les principaux éléments méritant d'apparaître dans le rapport final. Le comité de rédaction désigné disposait ainsi de la matière requise pour écrire une version initiale du rapport, durant les demi-journées libérées à cet effet pendant la semaine.

Le 21 janvier à midi, l'ensemble du jury avait reçu les rapports rédigés pendant la semaine par les comités de rédaction et y avait éventuellement réagi. La phase de rédaction s'est achevée lors d'une dernière séance de travail l'après-midi, au cours de laquelle l'ensemble des décisions

(confirmation/arrêt, notes, contenu des fiches d'évaluation) a été adopté à l'unanimité des membres du jury présents ou en visioconférence.

Les cas de conflit d'intérêt ont été réglés comme usuellement, les membres concernés ne participant ni aux délibérations ni aux décisions sur les dossiers visés.

5. Conclusions

a. Résultats

Projets pour lesquels le jury recommande une confirmation, sans condition, de l'IDEX ou de l'I-SITE :

- IDEX Université de Paris,
- I-SITE CYI,
- I-SITE E2S,
- I-SITE MUSE,
- I-SITE NEXt,
- I-SITE UGE,
- I-SITE ULNE

Projet dont le jury recommande une confirmation de l'I-SITE, avec une condition :

- I-SITE CAP2025, sous réserve de la confirmation de l'intégration de Clermont-Auvergne INP au sein de l'université Clermont-Auvergne avant la fin de l'année 2023.

b. Commentaires

Les huit Initiatives évaluées lors de cette session ont très largement fait appel à l'ordonnance du 12 décembre 2018 pour bâtir l'université cible présentée dans le projet initial, puisque seule l'université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA), qui rassemblait déjà l'ensemble des forces du site, s'est restructurée dans le cadre réglementaire antérieur. Les sept autres Initiatives ont exploité les possibilités offertes par l'ordonnance de disposer d'établissements-composantes en leur sein et de façonner une gouvernance et une organisation interne spécifiquement adaptées. La plupart des transformations structurelles envisagées ont ainsi été mises en place par chaque Initiative, parfois au prix d'une complexité organisationnelle excessive, appelée à s'estomper avec l'appropriation du nouveau cadre par la communauté. Il est néanmoins remarquable que, malgré dix-huit mois de crise sanitaire pendant la période probatoire, la majorité des objectifs ont été atteints, tant sur le plan institutionnel que sur les autres volets.

Comme lors des sessions précédentes, des fusions d'universités ont précédé ou accompagné la création des établissements expérimentaux. Ont ainsi vu le jour les universités de Montpellier (01/01/2015), Clermont-Auvergne (2017), de Lille (2018) et de Paris (2019). Plus singulière est la construction de l'université Gustave Eiffel (2020), fruit de la fusion de l'université Paris-Est Marne la Vallée avec l'organisme de recherche IFSTTAR, créant une université centrée sur le thème des « Villes du futur », avec des campus répartis sur l'ensemble du territoire national et héritant de la mission de conseil pour les politiques de transport et d'aménagement.

Le partenariat public privé et l’ancrage territorial sont aussi des éléments clés de la structuration de certaines Initiatives, dépassant les partenariats traditionnels avec les acteurs locaux du monde socio-économique, notamment à CY Cergy Paris Université, *via* l’intégration de l’ex-EISTI et les liens étroits tissés avec l’ESSEC, à l’université Clermont Auvergne, qui implique les acteurs économiques dans tous les niveaux de gouvernance, y compris la présidence du conseil d’administration, ou encore à l’UPPA, dont le développement du potentiel recherche repose de façon équilibrée sur les deux types d’acteurs. Pour Nantes Université, l’association avec l’Institut de Recherche Technologique (IRT) Jules Verne porte également les germes d’un partenariat renforcé avec les entreprises.

Sur le plan scientifique, toutes les Initiatives combinent de façon cohérente renforcement de leurs axes d’excellence et promotion de l’interdisciplinarité, en associant une part croissante de leur communauté à la transformation de l’établissement. Aujourd’hui, l’université de Paris représente probablement la première concentration de recherche médicale en Europe et l’université de Montpellier se distingue par le niveau d’excellence atteint dans ses domaines de prédilection. En 2020, les appels à projets du programme « Grandes Universités de Recherche » du PIA3 (notamment SFRI¹) sont également venus accompagner cette transformation de l’offre de formation et de son lien avec la recherche. L’innovation pédagogique fut aussi un outil puissant pour certaines Initiatives, bien au-delà de la seule réponse aux contraintes résultant de la crise sanitaire.

La convergence de l’essentiel des acteurs de l’enseignement supérieur d’un site vers un projet et une stratégie partagés induit un renforcement des liens avec les organismes nationaux de recherche (ONR), qui voient dans ces nouveaux établissements des partenaires privilégiés sur les priorités communes de recherche. Les ONR sont ainsi intégrés aux instances de gouvernance des établissements expérimentaux et leur politique scientifique accompagne les politiques de site.

Comme d’habitude, le taux de respect de la charte de signature des publications a fait l’objet d’une analyse spécifique par le Hcéres. Sur les sites pour lesquels on disposait d’un minimum de recul, il a été relevé que la progression de ce taux était globalement lente, comme c’était déjà le cas lors de précédentes sessions d’évaluation. Le jury attire l’attention sur ce point, qui dessert la visibilité et le rayonnement de l’établissement et traduit peut-être aussi un déficit d’appropriation de la communauté.

¹ <https://anr.fr/fr/detail/call/structuration-de-la-formation-par-la-recherche-dans-les-initiatives-dexcellence-sfri-appel-a-pr/>

Annexe 1

JURY IDEX/ISITE Septembre 2021 – janvier 2022

Président

Prof Jean-Marc RAPP

Président honoraire, Association Européenne de l'Université
Recteur honoraire de l'Université de Lausanne
Président du Conseil suisse d'accréditation
Président du jury IDEX 1 et 2 du PIA1

Vice-présidente

Prof Grace NEVILLE

Vice-présidente honoraire, University College of Cork
Présidente des jurys IDEFI et IDEFI-N

Membres

Prof Yves BAMBERGER

Vice-président de l'académie des technologies
Ancien directeur d'EDF recherche et développement

Prof Beatriz BARBUY

Université de São Paulo

Dr Martha CRAWFORD

Dean of Jack Welch College of Business and Technology, Sacred Heart University, USA
Ancienne directrice de la recherche, Air Liquide et Areva

Prof Pierre de MARET

Pro-Recteur, Université Libre de Bruxelles
Vice-président du jury NCU

Prof Richard FRACKOWIAK

Professeur émérite, University College London
Ancien président du jury IHU

Prof Sir Malcom GRANT

Président honoraire University College London, Vice-président honoraire University of Cambridge,
Président du jury EUR

Prof Philippe LE PRESTRE

Professeur, Université Laval
Président des jurys Equipex 1 et 2

Prof Jean-Claude LEHMANN

Président honoraire de l'Académie des technologies
Ancien directeur de la recherche de Saint-Gobain

Prof Antonio LOPRIENO

Recteur honoraire, Université de Bâle
Président honoraire, Conférence des recteurs suisses
Président du Conseil de la Science d'Autriche

Prof John LUDDEN

Professeur Heriot Watt university, Edinburgh
President of the International Union of Geosciences
Ancien directeur exécutif, British Geological Survey

Dr Kerstin NIBLAEUS

Présidente du Conseil de l'Institut de l'Environnement de Stockholm
Ancienne secrétaire d'État de Suède à la recherche

Dr Jamil SALMI

Ancien coordinateur du programme Enseignement Supérieur à la Banque Mondiale

Dr Andrée SURSOCK

Association Européenne des Universités